



Institut de Formation
à la pédagogie Steiner-Waldorf
DIDASCALI

Formation à la pédagogie Steiner-Waldorf

Promotion 2018-2021

Version du 13 juin 2018

Ce document sera mis à jour régulièrement dans les prochaines semaines

Didascalì, Institut de Formation, propose une formation professionnelle en cours d'emploi à la pédagogie Steiner-Waldorf sur trois ans.

Objectifs, participant.e.s

• Objectifs

La formation pédagogique proposée par Didascalì a pour but de former professionnellement à la pédagogie Steiner-Waldorf, des praticien.ne.s de l'éducation de l'enfant.

Elle leur permet de développer des compétences pédagogiques et méthodiques qui prennent en compte le développement complet de l'enfant : tête, cœur et mains.

Cette formation favorise une pensée vivante par l'approche phénoménologique de l'enfant, de la nature et de la vie sociale, une sensibilité créatrice par la pratique des arts, une capacité à agir par la conduite de séquences pédagogiques.

• Participant.e.s

Cette formation s'adresse à celles et ceux qui veulent travailler à partir de cette pédagogie, soit dans une structure Steiner-Waldorf, soit dans un autre cadre professionnel.

Elle concerne donc les actuel(e)s ou futur(e)s enseignant(e)s, professionnel(le)s de la petite enfance (0 – 6 ans), animateurs/trices, éducateurs/trices, formateurs/trices, etc.

Le programme sur trois ans

• Le programme *dans ses grandes lignes, sous réserve d'ajustements*

Durant la première année (année propédeutique) de cette dixième promotion, la formation s'organise autour de cours en commun traitant des fondements de la pédagogie Steiner-Waldorf, d'ateliers permettant notamment d'approfondir le thème de la session et des cours artistiques qui favorisent entre autres le développement de la créativité (arts plastiques, art de la parole, eurhythmie, chant), ainsi que des travaux manuels.

La formation comprend des stages pratiques dans les établissements Steiner-Waldorf (au moins six semaines) répartis sur l'ensemble du parcours de formation, des travaux réguliers (notamment l'observation d'un arbre au fil des saisons, l'étude du développement de l'enfants, etc.) et un travail de recherche (Travail de fin de formation) comprenant une présentation orale et la rédaction d'un mémoire.

À la fin de cette première année, chacun.e choisira l'un des deux domaines suivants :

Petite enfance (0 à 6 ans) ou Pédagogie générale (6 à 18 ans).

En deuxième et troisième années (2019/2020 et 2020/2021), le programme comportera des cours communs aux deux options (thèmes généraux, étude de textes, chant), des ateliers pédagogiques en groupe d'option, des cours artistiques et des travaux manuels.

Deux promotions étant présentes simultanément (par exemple, en 2018/2019, une première et une troisième années), celles-ci ont parfois des cours ensemble.

- **Année I (2018/2019) : Rencontre avec le monde, l'enfant/l'adolescent, soi-même**

Enjeux de l'éducation; le développement de l'enfant ; observation de la nature; observation de l'enfant; les éléments principaux de la pédagogie Steiner-Waldorf et mise en perspective avec différentes approches pédagogiques; ateliers de pratiques pédagogiques, de la petite enfance aux grandes classes; le développement sensoriel de l'enfant; histoire de l'art et de la civilisation; la posture professionnelle; art social.

- **Année II (2019/2020) : L'enfant, l'adolescent**

Approfondissement du développement de l'enfant (par option) ; pensée-sentiment-volonté; l'embryologie; les saisons et la vie de la nature ; les rythmes selon l'âge de l'enfant; le plan scolaire; l'enfant de 7 ans jusqu'à 18 ans et l'approche des différentes matières, etc.

- **Année III (2020/2021) : Le travail avec l'enfant, l'auto-éducation du professionnel, le travail avec les autres**

Approfondissement du développement de l'enfant et posture de l'adulte; "médecine et pédagogie" et démarches de prévention; démarche d'auto-éducation du professionnel; le travail en équipe : dynamique du groupe social; gestion et organisation d'une structure. Pour la petite enfance: le rythme par la mise en en place et le développement des fêtes; l'aménagement de l'espace et le soin du lieu; le jeu dans la vie de l'enfant et de l'adulte; le travail avec les parents et le suivi de l'enfant, etc. Pour la pédagogie des classes: approches pédagogiques pour les grandes classes; approfondissement des pratiques pédagogiques et artistiques; suivi de l'élève, méthodes d'évaluation, histoires pédagogiques.

Tout au long des trois ans : Arts plastiques, eurythmie, chant, travaux manuels, travail sur la voix et autres.

Pour plus de détails sur le contenu des cours, voir le site de Didascali.

L'équipe de Didascali

Les formateurs ont en général une longue expérience dans la pratique de la pédagogie Steiner-Waldorf ; d'autres enseignent à l'université (en France ou à l'étranger). Certains intervenants ponctuels sont médecins, artistes, etc.

Les intervenants s'inspirent notamment de la connaissance de l'être humain proposée par Rudolf Steiner, mise en œuvre et développée par de nombreux enseignants et chercheurs.

Voici l'équipe en 2017/2018 :

Les formateurs réguliers : Fabienne Defèche (responsable de l'option Petite Enfance Années II et III) ; Pascale Ripaux, Jean Briussel (responsables de l'option Pédagogie Générale Années II et III) ; Friederike Cousquer (Eurythmie) ; Nienke Maas (Arts Plastiques) ; Carole Le Padellec (Travaux Manuels) ; Marie-Anne Steiner (Chant) ; Thomas Daviaud (Art de la Parole, année II) ; Marc Cousquer (Art de la Parole, année III) ; Joseph Micol (étude année II) et Aline Jandl (accompagnement Eurythmie).

Les intervenants ponctuels : René Becker, Christiane Boudot, Guy Chaudon, Clément Defèche, Martine Dubiez, Josiane Grou (2 fois), Daniela Hucher (2 fois), Jane Johansen, Geseke Lundgren, Christelle Micol, Michèle Morel, Philipp Reubke, Jost Schieren (3 fois), Marcella Trujillo, Laurence Steiner, Marcelo da Veiga, Angelika Wiehl, et d'autres.

Responsabilité de l'établissement DIDASCALI : Willem Meesters (responsable de l'établissement, gestion quotidienne, formateur) ; Reynald Devanlay (gestion quotidienne, dossiers juridiques et financiers).

Françoise Estrata accompagne le référencement et la mise en place des contenus de formation de l'option petite enfance ; Catherine Pouleur effectue le suivi administratif et financier des étudiants.

L'équipe 2018/2019 sera en principe en grande partie la même que celle de 2017/2018.

Les modalités pratiques

• **Durée**

La formation se déroule sur trois années scolaires, à raison de 36 journées par an, généralement réparties sur 9 week-ends et 3 sessions de 3.5 à 4.5 jours en novembre, avril/mai et début juillet.

• **Dates 2018/2019**

(sous réserve de modifications) : 14-16 septembre; 5-7 octobre; 31 octobre- 4 novembre (4 jours) ; 7-9 décembre; 11-13 janvier 2019; 1-3 février; 1-3 mars; 22-24 mars; 5-7 avril; 3-5 mai; 29 mai – 2 juin (Ascension, 4 jours) ; 5-9 juillet (4 jours).

Les week-ends débutent à 17h00 le vendredi (dérogation possible pour raisons professionnelles sur demande motivée) et se terminent à 15h00 le dimanche ; les sessions de 4 jours terminent à 13h00.

• **Frais de formation**

Les frais de formation sont actuellement fixés à 3.300 € pour la 1^{ère} année, 3.420 € pour la 2^{ème} année et 3.540 € pour la 3^{ème} année (à ce stade, sous réserve de modification pour la 2^{ème} et la 3^{ème} année).

Les frais d'inscription sont de 150 € (non remboursables) pour la seule première année.

• **Aides financières possibles**

Plusieurs types d'aides sont envisageables, en sachant que les démarches sont à faire par le demandeur.

DIDASCALI, établissement secondaire de la Coopérative d'activités Oxalis (www.oxaliscop.fr) dispose d'un numéro d'organisme de formation professionnelle et bénéficie d'un référencement auprès des OPCA. Par conséquent, il est possible d'effectuer des demandes (Plan de formation, DIF/CPF,...) via l'employeur auprès d'un OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) ou, à titre individuel, auprès du FONGECIF (Fonds de gestion des congés individuel de formation) par exemple. *Didascalie ne peut toutefois garantir l'acceptation des demandes.*

Certains étudiants peuvent également solliciter une aide financière du Conseil Départemental de leur lieu de résidence voire de Pôle Emploi.

DIDASCALI travaille par ailleurs avec une Fondation qui accorde, sur dossier, dans certains cas, des bourses et/ou des prêts d'honneur.

Voir site : <http://www.fondationpaulcoroze.fr>

• Certificat

A l'issue de la troisième année, l'étudiant.e dont tous les modules sont validés reçoit un certificat qui rend compte des savoirs, savoir-faire et savoir-être qu'il/elle a développés durant son parcours de formation, à travers la réalisation de ses dossiers, de son travail de fin de formation et de ses stages pratiques.

• Reconnaissance de la Formation

La formation est reconnue au sein du mouvement Steiner-Waldorf, représenté par la Fédération des Ecoles et Jardin d'enfants Steiner-Waldorf en France.

Partenariat avec l'université allemande Alanus (à Alfter près de Cologne) : Les étudiant.e.s bénéficient depuis septembre 2014 d'une certification de leur parcours par l'université d'Alanus à Alfter près de Cologne (Allemagne). Il ne s'agit pas d'une reconnaissance diplômante, mais les étudiants peuvent entrer plus facilement dans les programmes de Master en pédagogie Steiner-Waldorf, proposés par cette université.

• Lieu de formation

Les sessions de formation se déroulent, sauf exception, dans les locaux de l'école Steiner-Waldorf, 300, Chemin de la Traille 84700 Sorgues (cette école accueille actuellement environ 315 élèves de 2 ans et demi à 19 ans (soit du jardin d'enfants à la Terminale).

• Repas et hébergement

Il y a la possibilité de prendre des repas végétariens et biologiques dans la cantine scolaire (tarif : 9€ par repas); des formules simples d'hébergement (logement chez l'habitant notamment) sont possibles (tarif : entre 6 et 10€ par nuit).

• Procédure d'inscription

Vous trouverez la fiche de pré-inscription de la nouvelle promotion sur le site ainsi que le programme et un exemple de grille horaire des promotions en cours à titre d'exemple.

Après réception de la fiche de pré-inscription et des documents demandés sur cette fiche, si cela n'a pas déjà été fait, nous vous contacterons pour organiser l'entretien d'admission.

Après confirmation de l'admission, nous vous adresserons, le contrat de formation, précisant notamment les modalités pratiques et financières.

NB. Les quatre premiers mois de la première année correspondent à la période d'essai ; une désinscription est ensuite possible à la fin de la première année et à la fin de la deuxième année.

Nous contacter

Institut de Formation Didascalì
332 g Chemin de la Traille 84700 Sorgues

Mail : info@didascalì.org

Site : www.didascalì.org

Téléphone : 06 71 72 48 25 ; 04 90 61 97 93